

Conditions générales

Bon à savoir

Les dispositions définies ici font partie intégrante de la convention de formation conclue avec l'Académie de coaching living sense Sàrl ou l'Académie Soul Sense Sàrl, Académie pour une conscience intégrale. Le terme « cours » utilisé ici couvre tous les cours annoncés (cours, semestres, modules, séminaires).

Sous réserve de modifications

Les leçons, les contenus, les heures de cours, les horaires, les dates et les tarifs indiqués dans les plans peuvent faire l'objet d'une modification, dont certaines ne relèvent pas de la seule sphère d'influence du centre de formation. Le centre de formation se réserve donc le droit d'adapter à tout moment tous les paramètres des cours en conséquence. Il en va de même pour les conférenciers nommés dans les appels à propositions.

Inscription / Contrat de formation

Après la réservation via la page d'accueil, par e-mail, par réservation personnelle sur place ou par téléphone, le contrat de formation est formellement conclu. Les contrats oraux sont exclus. Les annulations, désistements, modifications et/ou compléments doivent toujours être effectués par écrit, par lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi. Après la conclusion du contrat, les délais et règlements suivants s'appliquent pour sa dissolution :

Convention de résiliation

En principe, toute inscription est soumise à un délai de rétractation et peut être annulée sans frais dans les 7 jours suivant la réservation.

Par la suite, les conditions contraignantes suivantes s'appliqueront. En cas d'inscription par téléphone ou verbale, la date se trouvant sur la confirmation d'inscription au cours est considérée comme le début du délai de rétractation.

La résiliation est gratuite jusqu'à 90 jours avant le début du cours. (Excepté les retraites et l'académie de vacances)

Si la résiliation est donnée

- Entre le 89^e - 60^e jours avant le début des cours : 20% des frais de cours susmentionnés seront à payer
- Entre le 59^e - 30^e jours avant le début des cours : 60% des frais de cours susmentionnés seront à payer
- A partir du 29^e jours avant le début des cours : 100% des frais de cours susmentionnés seront à payer

La date de début des cours (1er jour de formation) et les dates semestrielles correspondantes se trouvent dans les horaires de cours ou dans la confirmation des cours. Les moyens de paiement convenus restent en place même en cas d'annulation payante. Nous vous recommandons de souscrire une assurance annulation pour votre formation.

Interruption de la formation pour cause de maladie / grossesse / accident

La formation peut être interrompue pour une période maximale de 2 ans en cas de maladie / grossesse / accident. En cas de réadmission, le participant peut répéter les jours de cours déjà suivis s'il le désire. Le contrat de paiement pour les paiements en acompte reste en vigueur même en cas d'interruption dans le délai initial. Les paiements déjà effectués ne seront pas remboursés pour la phase interrompue.

Les frais pour la preuve de compétence sont à nouveau encourus et ne sont pas affectés par ce règlement. Cette disposition suppose que le cours suivi existe toujours dans le programme de formation de living sense au moment de la reprise. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications. Si le cours n'a plus lieu, un remplacement adéquat sera proposé au participant.

Options de transfert

Ce règlement s'applique à tous les séminaires, formations continues et filières d'études, à l'exception des retraites et des cours de l'académie de vacance, qui sont liés à un séjour résidentiel. Pour les retraites et les cours de l'académie de vacance, une obligation de paiement de 100% s'applique pour les frais de cours et des partenaires des retraites / cours. Dans votre propre intérêt, nous vous recommandons vivement de souscrire une assurance annulation.

Transfert vers un cours ultérieur

Un report à une formation ultérieure au contenu identique est possible gratuitement avant le début du cours et ceci durant un délai de 2 ans avant le début du cours suivant (sauf retraites & académie de vacance). Toutefois, les délais de résiliation et de paiement initiaux restent en vigueur à la date de la réservation précédente. Si un changement de réservation est effectué pour un cours identique avec une date ultérieure après le début du cours, la règle sur l'interruption des études sera appliquée.

Transferts vers un cours de niveau comparable mais avec un contenu différent

Si un participant souhaite être transféré dans un autre format de cours d'un niveau comparable avec une structure de coûts identique, les règles suivantes s'appliquent :

Gratuit jusqu'à 30 jours avant le début des cours (sauf retraites et académie de vacance). Les délais de résiliation et de paiement initiaux restent toutefois valables à la date de la précédente réservation.

30-1 jours avant le début du cours possible (sauf retraites et académie de vacance). Toutefois, les délais de préavis et de paiement d'origine restent inchangés par rapport à la date de la réservation précédente. Ce transfert à court terme entraîne des frais de CHF 250.- .

Une nouvelle réservation est possible après le début du cours jusqu'à ce que 30% du cours ait été complété (exception : retraite et académie de vacance). Les jours de cours déjà suivis du format précédent sont facturés en plus sous forme de pourcentage du prix du cours, à moins qu'il ne s'agisse d'un chevauchement officiel en raison d'un lien entre les cours. Toutefois, les délais de résiliation et de paiement initiaux restent en vigueur à la date de la réservation précédente.

Réglementation supplémentaire Transfert à un cours comparable avec des coûts plus élevés

Les dispositions définies au point « transfert vers un cours ultérieur » restent en vigueur ; si la nouvelle formation choisie est plus chère, la différence sera facturée rétroactivement avec les délais de paiement en cours.

Réglementation supplémentaire Transfert à un cours comparable avec des coûts moins élevés

Les dispositions définies au point «transfert vers un cours ultérieur» restent en vigueur, si le cours nouvellement choisi est moins cher, le client reçoit un bon d'études pour la différence. Il n'y aura pas de remboursement.

Exécution

L'académie de coaching living sense Sàrl se réserve le droit de reporter, de combiner ou d'annuler des cours si le nombre de participants est insuffisant. En cas d'annulation à court terme par l'académie de coaching living sense Sàrl, les frais de cours déjà payés seront remboursés ou crédités pour d'autres cours. Pour le fonctionnement de l'école et les exigences en matière d'examens et de diplômes, les directives et les règlements d'examen respectifs des différents cours s'appliquent.

Conditions de paiement : Paiements uniques - Paiements en acompte

Le client a le choix entre un paiement unique et un paiement par acomptes, qui sont soumis à des frais. Un paiement unique est dû 10 jours avant le début du cours. Pour les réservations faites moins de 10 jours avant le début du cours, le paiement est dû dans les 10 jours.

En cas de paiement par acomptes, le premier acompte est dû 10 jours avant le début du cours. Chaque versement supplémentaire est suivi d'une période de paiement de 30 jours. Si un paiement en acompte est en retard, le solde restant est dû immédiatement. Nous vous recommandons donc de déclencher un ordre permanent pour la période de paiement.

Assurance accident

L'assurance est dans la responsabilité et à la charge des étudiants. L'académie de coaching living sense Sàrl décline toute responsabilité.